



## Recensement des personnes nées avant le 31 décembre 1964

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité d'Injoux-Génissiat ainsi que le CCAS offrent un repas ou un colis aux personnes qui résident de façon permanente sur la commune d'Injoux Génissiat.

- Un repas est offert aux personnes âgées de + de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (**personnes nées avant le 31/12/1964**). Cette année, la date a été fixée au **Samedi 22 novembre prochain.**
- Les personnes âgées de + de 66 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2025 (**nées avant le 31/12/1958**) qui ne peuvent pas participer au repas pourront, sur leur demande, bénéficier d'un colis.

Les personnes concernées par l'une ou l'autre proposition sont priées de se faire connaître en mairie **avant le 31 octobre 2025**, soit par téléphone au 04.50.59.95.11, soit par mail [mairie@injoux-genissiat.fr](mailto:mairie@injoux-genissiat.fr), soit directement au secrétariat.

Il s'agit là, **uniquement de recenser les personnes concernées**, chacun recevra par la suite une invitation.



**Les personnes inscrites les années précédentes ne sont pas concernées par ce message.**



Le Président,  
Denis MOSSAZ